



Retraite Sportive Berthevinoise



Tous les Mardis Randonnées **SANTE** 5 à 6 kms du 1er Février 2024 au 24 Septembre 2024

Rendez-vous : sur le lieu de la randonnée à **14h15 (départ)** ou covoiturage à **13h30** Espace Sportif Bernard le Godais St Berthevin (Cosec) - **Participation 2,50€ par personne.**

06 Février.	L'Huisserie	Park. Salle polyvalente devant terrain de foot
13 Février.	Laval Montron-Grenoux	Parking du Montron devant Gifi
20 Février.	Andouillé	Parking terrain de Foot Rte St Germain d'Anxure
27 Février.5 Mars	Vacances Scolaires	
12 Mars.	Montigné le Brillant	Parking de la gare
19 Mars.	Villiers Charlemagne	Parking du Stade
26 Mars.	Louverné	Parking Salle des pléiades (salle des fêtes)
02 Avril.	Port Brillet	Parking de la Gare.
09 Avril.	Changé	Parking de la Mairie
16 Avril.	Saint Denis du Maine	Parking plan d'eau .
23-30 Avril.	Vacances scolaires	
07 Mai.	Saint Berthevin	Park. portes de coupeau avant Rte de Montjean
14 Mai.	Inteclubs organisé par la RSLA	Les Ondines Changé
21 Mai.	Laval Vignes	Avenue P. de Coubertin au dessus Stade le Basser
28 Mai.	Saint Ouen des toits	Parking cimetière + derrière l'église
04 Juin.	Journée Surprise	Départ Parking des portes de Coupeau St Berthevin
11 Juin.	St Pierre la Cour	Parking Restaurant le Petit Marmiton (RDV 11 H)
18 Juin.	Le Genest St Isle	Parking parc du plessis chemin de pinceloup
25 Juin.	Cossé le Vivien	Parking. De l'église
03 Septembre.	Saint Berthevin (Coupeau)	Park. portes de coupeau avant Rte de Montjean
10 Septembre.	Saint Ouen des toits	Parking face cimetière
17 Septembre.	Martigné	Parking complexe sportif Rte de Montsurs
24 Septembre.	Parné sur Roc	Parking Salle des fêtes

Avant chaque randonnée n'hésitez pas à consulter votre messagerie (y compris les spams) ou le site internet de la RSB, pour vérifier que des modifications n'ont pas été apportées (annulation, transfert etc...).

En cas de température égale ou supérieure à 30° la randonnée sera annulée

Quelques règles de sécurité.

- 1 - Ne pas dépasser l'animateur de la randonnée.**
- 2 - Être tous du côté de la route indiqué par l'animateur**
- 3 - Sur la route ne pas être plus de deux de front.**
- 4 - Ne pas traverser la chaussée sans y être autorisé**
- 5 - l'animateur est en possession d'une trousse 1er secours ce n'est pas un e pharmacie.**
- 6 - Vous devez être en possession de votre licence FFRS, et carte d'identité.**

L'animateur est moralement responsable du groupe songez à lui faciliter la tâche

Pour tout contact : Serge Endouard 02.43.69.07.82 ou 06.85.85.82.83.